

## Eco-mobilier lance la filière de recyclage des jeux et jouets

**Eco-mobilier a reçu le 21 avril 2022 l'agrément des pouvoirs publics pour organiser la collecte et le recyclage des jeux et jouets. L'éco-organisme est mandaté par les acteurs du secteur, motivés par sa compétence et son expérience. Objectif : mutualiser les moyens opérationnels et répondre dans les meilleurs délais à leurs obligations légales.**

*« Cette extension du périmètre d'activité apparaît comme une suite logique et naturelle pour notre éco-organisme : les jeux et jouets et le mobilier appartiennent au même univers, celui des objets de la maison, et partagent avec lui de nombreux points communs, notamment en termes de composition matière. »,* souligne Dominique Mignon, Présidente d'Eco-mobilier.

Cette candidature est avant tout née de la volonté des acteurs du secteur, fabricants et distributeurs de jeux et jouets, de confier à Eco-mobilier la mission de répondre en leur nom aux obligations issues de la loi AGEC. *« Ce choix est la reconnaissance des compétences et de l'expertise dont Eco-mobilier a fait preuve depuis bientôt dix ans. Le Conseil d'Administration et l'équipe d'Eco-mobilier sont fiers de cette confiance qui leur est ainsi témoignée. »,* poursuit Dominique Mignon.

40 000 tonnes de jouets finissent chaque année en déchèteries. Les fabricants et distributeurs sont conscients du caractère ambitieux des objectifs assignés par le cahier des charges mais sont confiants sur la capacité d'Eco-mobilier à relever ce challenge grâce à la mobilisation et à l'engagement des entreprises aux côtés de leur éco-organisme.

### Une collaboration étroite entre les professionnels et Eco-mobilier

*« Parce qu'ils partagent tous la conviction que l'enjeu écologique et environnemental est devenu vital et que le principe de responsabilité élargie du producteur est un dispositif susceptible de faire évoluer les comportements et de responsabiliser les acteurs, les producteurs de jeux et jouets ont accueilli positivement le vote de la loi AGEC et la création de l'éco filière »* souligne Florent Leroux, Président de la Fédération Française des Industries Jouet-Puériculture.

Selon Philippe Gueydon et Romain Mulliez, co-présidents de la Fédération des Commerces spécialistes des Jouets et des Produits de l'Enfant, *« la responsabilité élargie du producteur constitue l'opportunité d'initier un cercle vertueux, de mettre en valeur les bonnes pratiques et de maîtriser la fin de vie des produits »*. De nombreuses entreprises ont d'ailleurs déjà engagé de manière volontaire des démarches d'économie circulaire depuis plusieurs années, notamment en augmentant la part des produits éco-responsables dans leur offre.

Cet agrément est le fruit d'un travail collaboratif entre les professionnels des jeux et jouets et Eco-mobilier durant un an et demi. Les fédérations du secteur y ont unanimement adhéré : la FJP (Fédération Française des Industries

#### Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)  
SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 7490 B  
[eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)

Jouet-Puériculture), la FCJPE (Fédération des Commerces spécialistes des Jouets et des Produits de l'Enfant), la FCD (Fédération du Commerce et de la Distribution) et la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance). Il s'agit de créer totalement les processus opérationnels d'une filière jusqu'ici inexistante. La force du réseau de collecte et de réemploi d'Eco-mobilier représente ici un atout de poids : 1 200 000 tonnes collectées et recyclées, 5000 points de collecte, 230 centres de tri et 500 partenaires de l'économie sociale et solidaire. La logique d'Eco-mobilier est celle d'un organisme multi-filières qui fait jouer les synergies au bénéfice du consommateur qui trie ses objets et matériaux.

### **Focus sur le don des jouets et la collecte dans un réseau de points de collecte de proximité**

Avec l'ambition d'atteindre le « zéro déchet enfoui », l'objectif sur les six ans de l'agrément est double.

Promouvoir et encourager le don, mettre en place des moyens de collecte diversifiés et adaptés pour développer fortement le réemploi des jouets. Cela passe par un maillage de points de collecte à proximité des particuliers, une collecte par les associations spécialisées dans le réemploi des jouets, une reprise en magasin et des opérations de collecte dans les écoles.

Parallèlement Eco-mobilier se donne pour but d'accompagner les distributeurs dans leur obligation de reprise en magasin, de mutualiser et massifier les collectes et les flux et d'inciter à l'éco-conception en vue d'améliorer la recyclabilité et l'incorporation de matières recyclées.

Deuxième cible : intensifier les efforts en faveur du recyclage des plastiques, très présents dans la filière.

### **Mise en conformité des entreprises**

Le coup d'envoi est maintenant lancé pour l'adhésion des professionnels à Eco-mobilier, afin de se mettre en conformité avec la réglementation. Elle se fait sur le site : <https://espace-services.eco-mobilier.fr/>

Dominique Mignon conclut : « *L'objectif est de faire d'une contrainte réglementaire une opportunité pour les entreprises. En s'appuyant sur l'expertise d'Eco-mobilier, les fabricants et distributeurs metteurs sur le marché seront en capacité de mettre en œuvre de manière opérationnelle leur vision stratégique pour la filière dans l'intérêt de tous les acteurs, consommateurs, associations et territoires.* »

A propos d'Eco-mobilier

**Eco-mobilier est l'éco-organisme de la maison pour la collecte, le tri et le recyclage.**



Mobilier & Literie

Brico & Jardin

Bois & Matériaux

Jeux & Jouets

**écomobilier**

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de mobilier, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi depuis 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté près de 3 millions de tonnes de meubles usagés, valorisées à près de 95% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les meubles.

En avril 2022, Eco-mobilier obtient les agréments pour prendre en charge les jeux et jouets et les articles de bricolage et de jardin usagés et est candidat à l'agrément pour la filière PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment).

[eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)

#### Contact presse Eco-mobilier

Anne de Lander – 06 61 77 48 72 – [annedelander@gmail.com](mailto:annedelander@gmail.com)

#### A propos de la FJP

Représentant officiel auprès de nombreuses institutions nationales et internationales, la Fédération Française des Industries Jouet-Puériculture assiste et conseille ses adhérents dans les domaines de la Sécurité, Qualité et Environnement des produits, du Juridique et Social, de la Communication. Elle compte près de 80 entreprises adhérentes, Françaises et Internationales, couvrant l'essentiel des marchés du Jouet et de la Puériculture. Fédération citoyenne, la FJP prend une part active aux débats publics sur des sujets tels que la mixité, le développement durable ou la politique familiale. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.fjp.fr](http://www.fjp.fr) et suivez-nous sur LinkedIn (@fjp).

Natalie Jolly, Consultante Relations Presse : 06 07 76 32 23 - [njolly@oconnection.fr](mailto:njolly@oconnection.fr)

Flora Garcia, Chargée de communication : 01 53 43 09 17 – [flora.garcia@fjp.fr](mailto:flora.garcia@fjp.fr)

#### A propos de la FCJPE

La FCJPE regroupe les acteurs spécialistes de la vente de jouet en France, qu'ils soient des enseignes intégrées, des réseaux de franchises, des réseaux coopératifs ou des indépendants. Elle comprend notamment les enseignes Jouéclub, King Jouet, La Grande Récré, Picwictoys, Sajou, Micromania, Oxybul, Disney Store, Maxitoys ou encore Orchestra.

Emilie Sanson, contact presse : 06 22 29 65 32 – [emiliesanson@rezokids.fr](mailto:emiliesanson@rezokids.fr)

#### Eco-mobilier

50, avenue Daumesnil – 75012 Paris – T. 0811 69 68 70 (service 0,05 €/appel + prix appel)

SAS AU CAPITAL 200 000 EUROS – RCS PARIS 538 495 870 – TVA FR 55538495870 – CODE APE 8299 Z

[eco-mobilier.fr](http://eco-mobilier.fr)